

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Dip es barriere

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0018724-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0018724-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Dip es barriere
Dip es barriere 1.4
Iod Dip F 14 P

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CVAS Development GmbH
	Adresse	Dr. Albert Reimann Str. 16 a 68526 Ladenburg Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0018724-0000 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0018724-0001	
Date de l'autorisation	18/12/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	30/11/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Arthur Schopf Hygiene GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Pfaffensteinstr. 1 83115 Neubeuern Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Pfaffensteinstr. 1 83115 Neubeuern Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Amunategui 178 not applicable Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala not applicable Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin No 499 not applicable Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine not applicable Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	SQM S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares 4290, Piso 4 not applicable Las Condes Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria plant not applicable Pedro de Valdivia plant Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Nihon Tennen Gas Co., Ltd / Kanto Natural Gas Development Co., Ltd
Adresse du fabricant	661 Mobara 297-8550 Mobara City, Chiba Japon
Emplacement des sites de fabrication	2508 Minami-Hinata 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Norkem Limited (fabricant de PVP-iodée)
Adresse du fabricant	Norkem House, Bexton Lane WA 16 9FB Knutsford, Cheshire Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Norkem House, Bexton Lane WA 16 9FB Knutsford, Cheshire Royaume-Uni

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,14
Acide acétique	Acide acétique		64-19-7	200-580-7	0

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation # 1.1 – Désinfection des trayons de bétail laitier : désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non applicable
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: cellules végétatives Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: cellules végétatives
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage - Voir les instructions d'utilisation
Taux et fréquences d'application	Vaches : 5 ml par traitement - 0% - Application après la traite : 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1000 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.
Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.
Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.
Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.
Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.
Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.
Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes

après le traitement.
Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation # 1.2 – Désinfection des trayons de bétail laitier : désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non applicable

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: cellules végétatives

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: cellules végétatives

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite

Méthode(s) d'application	Trempage automatique - Voir les instructions d'utilisation
Taux et fréquences d'application	Vaches : 5 ml par traitement - 0% - Application après la traite : 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV(PEHD): 600 - 1000 kg

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.
Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.
Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.
Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.
Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.
Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.
Le processus est entièrement automatique.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation : assurer un apport d'air frais ; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau : laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer soigneusement.

En cas de contact avec les yeux : rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Stabilité et réactivité

Réactivité : aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique : le produit est chimiquement stable dans un environnement d'utilisation normal (à température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse n'est à craindre dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : non déterminées.

Substances incompatibles : non déterminées.

Produits de décomposition dangereux : aucun produit de décomposition dangereux connu.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter une combinaison de protection.

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir toutes les sources d'inflammation éloignées, ne pas fumer.

Précautions pour la protection de l'environnement : ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets : déchets dangereux (AVV). Ne pas jeter ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts. Doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé : eau, détergent si nécessaire.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 18 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. Autres informations

Non applicable